



AVIS D'IMPÔT 2018

IMPÔT SUR LE REVENU ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX
sur les revenus de 2017

5375014012 0005

>> Suite de votre avis

INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE EN 2019

Attention, ces informations ne prennent pas en compte les modifications que vous avez pu réaliser sur impots.gouv.fr depuis le 03/07/2018

Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite ...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable

Taux pour le foyer

12,80%

OU

Si vous souhaitez opter pour des taux individualisés à la place du taux pour le foyer, rendez-vous sur impots.gouv.fr jusqu'au 15/09/2018 (inclus). Ces taux individualisés seront alors les suivants :
Taux individualisé pour le déclarant 1 : 11,20%
Taux individualisé pour le déclarant 2 : 14,10%
Cette option ne modifie pas le montant total prélevé à la source pour le foyer

acompte mensuel pour les revenus versés dans l'organisme collecteur
acompte d'impôt sur le revenu :
MONTANT DE L'ACOMPTÉ MENSUEL.....

Foyer

Déclar. 1

Déclar. 2

Total

7 852
84

acompte des prélèvements sociaux :
MONTANT DE L'ACOMPTÉ MENSUEL.....

7 852
113

Suite en page suivante >>>

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP AVIGNON
AV DU 7EME GENIE BP61094
84097 AVIGNON CEDEX 9

eco' pli 13 VITROLLES PIC 30.08.18 CI0096



5375014012 0005

MME MOURGUES MATHILDE
OU M MERCURY LUC JEROME
11 IMP VERCORS
84000 AVIGNON

Retrouvez cet avis sur impots.gouv.fr
Pour vos démarches, pas besoin d'original : il suffit de fournir une photocopie, vérifiable sur impots.gouv.fr/verifavis

Vos références

Pour accéder à votre espace particulier
Numéro fiscal :
 Déclarant 1 (C) : 21 17 447 173 121
 Déclarant 2 (C) : 11 08 868 281 325
N° d'accès en ligne : voir votre déclaration
Revenu fiscal de référence : 91 152
 Référence de l'avis : 18 84 A212995 75
 Numéro de contrat de prélèvement : M1 84 0101499 42
 RUM* : FR46ZZ005002M184010149942
 Numéro FIP : 840 94 76 3847417789 4 A
 Numéro de rôle : 016
 Date d'établissement : 09/08/2018
 Date de mise en recouvrement : 31/07/2018
 * Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 1 231,00 €
Détail du montant restant à prélever
 Montant de votre impôt sur le revenu 5 404,00 €
 Montant de vos prélèvements sociaux 1 350,00 €
 Acomptes mensuels versés 5 523,00 €

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2020 (dans les conditions prévues aux articles R*190-1 et R*196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R*196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

ÉTAT CIVIL ET ADRESSE

Nom : MME MOURGUES MATHILDE
OU M MERCURY LUC JEROME
Adresse d'imposition au 01/01/2018

11 IMP VERCORS
84000 AVIGNON

Déclarant 1 - Nom de naissance : MOURGUES
Déclarant 2 - Nom de naissance : MERCURY

Compte à débiter :
FR76 2004 1010 0823 1627 4D02 931
MOURGUES M OU M MERCURY LUC
LBP CENTRE DE MARSEILLE

Prochaines échéances 2018 :
Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 17/09/2018 :
 16 AOUT 2018 789,00 €
 17 SEPTEMBRE 2018 442,00 €

Pour 2019 :

En raison de la mise en place du prélèvement à la source à compter du 1^{er} janvier 2019, votre contrat de prélèvement mensuel de l'impôt sur le revenu prendra fin automatiquement le 31/12/2018.

Vous n'avez aucune démarche à effectuer.

Lisez attentivement la rubrique "INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE" à l'intérieur de cet avis, ainsi que la notice.

INFORMATIONS CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE EN 2019

L'acompte sur les revenus sans organisme collecteur sera prélevé (voir à la fin de l'avis) sous la référence unique de mandat :

FR46ZZZ0050022A17D4G173618PAS2A

Votre compte à débiter : FR76 2004 1010 0823 1627 4D02 931 LBP CENTRE DE MARSEILLE

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IMPOT SUR LE REVENU	Déclar. 1	Déclar. 2	Total
Détail des revenus			
Total des salaires et assimilés ²	46 109	46 785	
Déduction 10% ou frais réels	- 4 611	- 4 679	
Salaires, pensions, rentes nets.....	41 498	42 106	83 604
Revenus des locations meublées non pro. régime micro, déclarés		15 704	
Abattement ⁶		- 7 852	
Revenus des locations meublées non pro. régime micro, nets		7 852	
Revenus des locations meublées non professionnelles régime micro, total foyer fiscal.....			7 852
Revenus perçus par le foyer fiscal			
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....			4
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷			2
Revenu brut global			91 458
CSG déductible			- 308
Revenu imposable			91 150
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			* 12 878
Impôt sur le revenu net avant corrections			12 878
Impôt total avant crédits d'impôt			12 878
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré	Montant retenu	
Crédits d'impôt.....	1	1	- 1
Prélèvement forfaitaire déjà versé sur revenus de capitaux mobiliers.....	1	1	- 1
Frais de garde des jeunes enfants.....	1 702	1 702	

Suite en page suivante >>>

SITUATION DU FOYER 0	CAS PARTICULIER	RÉSIDENT EXCLUSIF		RÉSIDENTE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CELIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS 3,00
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS 2	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				

>>> Suite de votre avis				
Montant du crédit d'impôt calculé				- 85
Emploi salarié à domicile	13 241		13 241	- 6 62
Montant du crédit d'impôt calculé				
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net				5 40
PRELEVEMENTS SOCIAUX				
Détail des revenus	CSG	CRDS	PREL SOC CONT ADD	PREL SOI
Revenus professions non salariées ⁴⁶	7 852	7 852	7 852	7 85
BASE IMPOSABLE	7 852	7 852	7 852	7 85
Taux de l'imposition	9,90%	0,50%	4,80%	2%
Montant de l'imposition	777	39	377	15
Total des prélèvements sociaux nets				1 35
Pour information :				
Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2018.....				53
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE A RECOUVRER				6 75
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				91 15
Informations indiquées pour mémoire				
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹				
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2018, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2019 est de :				
		Déclar. 1 17 085	Déclar. 2 12 643	
Suite en page suivante >>>				

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr** : Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel** : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone** : Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source mis en place en 2019 : **0 811 368 368 *** DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8H30 À 19H
 - Pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou le prélèvement mensuel, votre centre prélèvement service :
 - 0 810 012 034* - Courriel : CENTRE PRÉLÈVEMENT SERVICE CS 69533 34960 MONTPELLIER CEDEX 2
 - Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place** : Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
SIP AVIGNON SAID GESTION 3
AVE DU 7EME GENIE BP 61094 84097 AVIGNON CEDEX 9
Tél : 04 90 27 72 25

*(Service 0,06 € / min + prix appel)

